

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC  
AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL**

AVIS PUBLIC est donné conformément aux dispositions de l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*;

Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable du réseau d'aqueduc de la municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 a été dressé.

Le bilan a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en obtenir une copie au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables aux heures normales d'ouverture.

Une copie est également disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca)

Donné à Baie-des-Sables, ce 25 février 2020.

---

Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier